

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2017, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte 627 400 élèves, étudiants et apprentis (1). Les effectifs stagnent par rapport à la rentrée 2016 (-0,2%).

Dans le premier degré (304 100 écoliers), les effectifs diminuent légèrement dans le préélémentaire et dans l'élémentaire. La hausse du nombre d'élèves du second degré (263 900 élèves) dans les établissements sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale concerne essentiellement les formations générales et technologiques en lycée (+2,6%). Les effectifs de collégiens stagnent et ceux des formations professionnelles en lycée reculent légèrement (-1,0%).

Quant aux effectifs des apprentis, ces derniers sont stables par rapport à la rentrée 2016.

Les effectifs de l'enseignement supérieur, 45 600 étudiants, croissent dans tous les types de formations (+1,4%). Dans les DOM, l'université forme deux étudiants sur trois et les classes supérieures des lycées en accueillent un sur quatre, essentiellement en STS.

D'un département à l'autre, les évolutions des effectifs de l'enseignement scolaire (premier et second degrés) sont contrastées. Dans le premier degré, les effectifs diminuent dans tous les DOM à l'exception de Mayotte. Dans le second degré, des baisses sont enregistrées en Martinique et en Guadeloupe (2)(3). La contribution de chacun des secteurs d'enseignement (public/privé) à la scolarisation des élèves est stable dans le temps (92% et 93% pour le public, respectivement dans les premier et second degrés), et varie peu d'une académie à l'autre, si l'on excepte Mayotte pour le second degré, qui relève quasi exclusivement du secteur public dans ce département.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (DOM) - Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, et Mayotte depuis le 31 mars 2011, date à laquelle cette collectivité d'outre-mer est devenue département.

Mayotte scolarise des élèves dans les premier et second degrés (y compris dans l'enseignement secondaire agricole et par voie d'apprentissage). Dans l'enseignement supérieur, Mayotte offre des places en STS, et, depuis la rentrée 2012, en université avec l'ouverture d'un centre universitaire de recherche et de formation (CUFR) qui a accueilli 1 000 étudiants à la rentrée 2017.

POPULATION SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Voir 1.2.

PREMIER DEGRÉ - Voir « Définitions » en 3.1.

ULIS - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Voir « Définitions » en 3.1.

SECOND DEGRÉ - Voir « Définitions » en 4.1.

DUT - Diplôme universitaire de technologie.

CPGE - Classe préparatoire aux grandes écoles.

STS - Section de techniciens supérieurs.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES

Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

1 Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM, en milliers.

	1980	1990	2000	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mayotte	2014	2015	2016	2017p	Évolution 2017/2016 (%)
Premier degré	272,1	248,5	271,0	268,6	265,1	318,2	309,8	309,9	307,1	304,1	-1,0
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	97,6	96,8	113,6	110,3	110,1	108,8	108,2	-0,5
Élémentaire	194,9	155,8	169,8	168,5	165,9	200,4	196,8	197,2	195,7	193,3	-1,3
ULIS (1)	4,6	4,3	4,0	2,5	2,5	4,2	2,8	2,7	2,6	2,6	0,7
Second degré Éducation nationale	170,7	186,6	219,6	224,8	225,0	256,1	258,3	259,5	262,5	263,9	0,6
Formations en collège	123,3	120,5	135,7	134,1	135,9	156,4	159,3	158,5	158,3	158,5	0,1
<i>dont enseignement adapté du second degré (Segpa)</i>	3,5	5,7	5,7	5,6	5,7	7,0	7,2	6,8	6,7	6,6	-1,3
Formations professionnelles en lycée	25,6	29,7	33,7	39,3	38,3	41,9	39,9	40,0	40,3	39,9	-1,0
Formations générales et technologiques en lycée	21,8	36,4	50,2	51,3	50,9	57,8	59,1	61,1	63,9	65,6	2,6
Second degré Agriculture	1,3	2,6	2,5	3,2	3,2	3,5	3,6	3,7	3,8	3,8	0,7
Centres de formation des apprentis (2)	2,6	5,0	7,0	7,4	7,9	8,2	8,5	8,7	8,6	8,5	-0,4
Scolarisation dans étab. de la Santé	1,5	1,4	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6	2,0	1,9	1,5	-20,7
Enseignement supérieur	6,2	14,9	32,2	36,8	37,2	37,8	41,6	44,3	45,0	45,6	1,4
Universités (hors CPGE, préparation DUT et formations d'ingénieurs) (3)	5,3	10,9	21,1	23,3	23,2	23,2	26,0	28,4	28,7	28,9	0,8
Préparation au DUT	-	-	0,4	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2	4,3
CPGE	-	-	0,7	1,3	1,3	1,3	1,6	1,7	1,6	1,7	5,8
STS et assimilés	0,6	2,7	5,7	7,2	7,6	7,9	8,8	9,0	9,1	9,2	0,7
Écoles de commerce, gestion et vente (hors STS)	-	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	11,8
Écoles paramédicales et sociales (4)	-	0,7	1,2	2,9	2,9	3,1	2,8	2,8	2,6	2,6	n.s.
Autres formations supérieures (5)	0,3	0,5	2,8	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0	1,4	1,5	10,1
Total général	454,4	459,0	533,9	542,4	540,3	625,5	623,5	628,2	628,8	627,4	-0,2

► **Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.**

1. Avant 2012, les effectifs à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).

2. Y compris les effectifs de préapprentis en CFA. Données provisoires pour 2017.

3. Y compris les effectifs des IUFM depuis leur rattachement à une université (2008 pour l'IUFM de La Réunion, 2010 pour les IUFM des Antilles-Guyane) et ceux des ESPÉ depuis 2013.

4. Données provisoires pour 2017 (reconduction des données 2016).

5. Y compris les effectifs des formations d'ingénieurs et des IUFM avant leur rattachement à une université (voir supra [3]).

© DEFP

2 Effectifs du premier degré dans les DOM à la rentrée 2017

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	43 046	41 159	33 396	53 047	108 249	278 897
Préélémentaire	15 567	14 505	12 545	16 705	39 992	99 314
Élémentaire	27 051	26 189	20 551	36 132	67 073	176 996
ULIS	428	465	300	210	1 184	2 587
Privé	6 002	2 877	3 824	2 844	9 649	25 196
Préélémentaire	2 166	846	1 204	1 255	3 434	8 905
Élémentaire	3 824	2 026	2 620	1 589	6 199	16 258
ULIS	12	5	-	-	16	33
Total premier degré	49 048	44 036	37 220	55 891	117 898	304 093
Évolution 2017/2016 (%)	-3,5	-0,1	-2,6	1,0	-0,6	-1,0
Part du public (%)	87,8	93,5	89,7	94,9	91,8	91,7

© DEFP

3 Effectifs du second degré dans les DOM à la rentrée 2017

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Public	41 961	32 912	31 912	43 035	94 455	244 275
Formations en collège	24 353	20 713	17 470	28 404	54 954	145 894
<i>dont enseignement adapté du second degré (Segpa)</i>	1 120	1 241	861	840	2 375	6 437
Formations professionnelles en lycée	6 245	6 075	5 360	4 751	15 078	37 509
Formations générales et technologiques en lycée	11 363	6 124	9 082	9 880	24 423	60 872
Privé	4 748	2 802	4 088	194	7 837	19 669
Formations en collège	2 896	1 794	2 535	97	5 243	12 565
<i>dont enseignement adapté du second degré (Segpa)</i>	-	-	6	97	40	143
Formations professionnelles en lycée	903	494	320	97	542	2 356
Formations générales et technologiques en lycée	949	514	1 233	-	2 052	4 748
Total second degré	46 709	35 714	36 000	43 229	102 292	263 944
Évolution 2017/2016 (%)	-2,2	2,5	-1,7	4,8	0,3	0,6
Part du public (%)	89,8	92,2	88,6	99,6	92,3	92,5

© DEFP

DÉFINITIONS

EN 2017-2018, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte 146 600 élèves et étudiants, effectif en légère diminution par rapport à 2016-2017 (-0,9%). L'augmentation du nombre d'étudiants ne permet pas de compenser la diminution des effectifs des premier et second degrés (1).

Le premier degré scolarise 72 400 écoliers, avec une perte de 900 élèves, principalement dans l'enseignement élémentaire. Dans le second degré sous tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale (62 600 élèves), la baisse du nombre d'élèves se manifeste à tous les niveaux, tout particulièrement dans les formations professionnelles au lycée (-1,9%) et dans une moindre mesure au collège (y compris Segpa) et dans les formations générales et technologiques en lycée (-0,9% et -0,7% respectivement). Les effectifs du second degré diminuent au total de 700 élèves. Cette diminution des effectifs des premier et second degrés concerne l'ensemble des territoires (2) (3).

Avec 10 200 étudiants accueillis en 2017, les effectifs sont en hausse dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur (+2,8%) si ce n'est à l'université (-2,1%). Toutefois, six étudiants sur dix s'y inscrivent. Trois étudiants sur dix s'inscrivent dans les sections de techniciens supérieurs.

Les établissements publics accueillent trois élèves sur quatre dans les deux degrés d'enseignement. Les variations entre territoires sont cependant plus accentuées dans le premier degré : 51,3% des écoliers de Saint-Pierre-et-Miquelon fréquentent une école publique contre 82,8% de ceux de Polynésie française. Wallis-et-Futuna se démarque des autres territoires par la présence exclusive du privé dans le premier degré et du public dans le second degré.

COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER (COM) - Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon.

La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de « collectivité spécifique ». Mayotte est devenue département le 31 mars 2011. À partir de cette date, ses effectifs d'élèves et d'étudiants sont comptabilisés avec ceux des DOM (voir « Définitions » en 12.1).

POPULATION SCOLAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Voir « Définitions » en 1.2.

PREMIER DEGRÉ - Voir « Définitions » en 3.1.

ULIS - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Voir « Définitions » en 3.1.

SECOND DEGRÉ - Voir « Définitions » en 4.1.

CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles.

STS - Section de techniciens supérieurs.

IUFM - Institut de formation des maîtres.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES

- Voir les sources décrites pour chaque niveau dans les chapitres correspondants de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

- Institut de la statistique et des études économiques (Isee, Nouvelle-Calédonie) pour les données 2010 du premier degré.

1 Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

	1990	2000	2010 (1)	2011 y c. Mayotte	2011 hors Mayotte	2013	2014	2015	2016	2017p	Évolution 2017/2016 (%)
Premier degré	97 669	118 129	131 201	129 196	76 184	73 428	73 654	73 578	73 330	72 429	-1,2
Préélémentaire	29 333	37 026	45 004	44 618	27 801	27 210	27 315	27 366	27 159	26 774	-1,4
Élémentaire	67 492	78 328	83 339	82 519	48 007	45 858	45 974	45 836	45 762	45 304	-1,0
ULIS (2)	844	2 775	2 858	2 059	376	360	365	376	409	351	-14,2
Second degré Éducation nationale	46 102	78 737	95 420	97 524	66 430	65 417	64 723	63 927	63 328	62 636	-1,1
Formations en collège	29 234	51 227	57 798	59 759	39 175	39 086	38 083	37 080	36 699	36 358	-0,9
<i>dont Segpa</i>	174	1 069	1 950	2 664	1 374	1 395	1 390	1 351	1 298	1 191	-8,2
Formations professionnelles en lycée	9 176	13 477	18 419	18 199	14 612	13 557	13 498	13 430	13 026	12 776	-1,9
Formations générales et technologiques en lycée	7 692	14 033	19 203	19 566	12 643	12 774	13 142	13 417	13 603	13 502	-0,7
Second degré Agriculture (3)	724	1 471	1 535	1 507	1 211	1 221	1 225	1 315	1 337	1 358	1,6
Enseignement supérieur	1 962	4 622	8 311	8 142	7 867	8 666	9 215	9 586	9 899	10 179	2,8
Universités	1 418	3 371	5 661	5 371	5 371	6 033	6 340	(5) 6 487	6 331	6 196	-2,1
CPGE	50	86	207	202	202	253	307	382	433	477	10,2
STS et assimilés	425	882	1 920	2 046	1 771	1 924	2 081	2 197	2 537	2 881	13,6
Autres formations (4)	69	94	523	523	523	456	487	520	598	625	4,5
IUFM		189									
Total général	146 457	202 959	236 467	236 369	151 692	148 732	148 817	148 406	147 894	146 602	-0,9

► **Champ : hors Mayotte à partir de 2011, Public + Privé.**

© DEFP

- À partir de la rentrée 2009, les effectifs du premier degré de Wallis-et-Futuna et de la Nouvelle-Calédonie, dont la rentrée scolaire est décalée (mars $n+1$), sont affectés à la rentrée n et non plus à la rentrée $n+1$.
- Avant 2011, les effectifs des ULIS à Mayotte étaient surestimés (problème de classification).
- Y compris les étudiants en BTS (62 en 2016, 66 en 2017).
- Établissements universitaires privés et écoles d'enseignement supérieur diverses (commerce, formations comptables, etc.).
- Données 2014 pour l'université de Nouvelle-Calédonie.

2 Effectifs du premier degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2017-2018

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle- Calédonie	Total	Rappel 2016-2017
Public	305	29 372	-	26 841	56 518	57 009
Préélémentaire	105	10 989	-	9 851	20 945	21 232
Élémentaire	200	18 314	-	16 714	35 228	35 388
ULIS	-	69	-	276	345	389
Privé (y compris hors contrat)	289	6 088	1 573	7 961	15 911	16 321
Préélémentaire	122	2 050	523	3 134	5 829	5 927
Élémentaire	167	4 038	1 044	4 827	10 076	10 374
ULIS	-	-	6	-	6	20
Total premier degré	594	35 460	1 573	34 802	72 429	73 330
Évolution 2017/2016 (%)	-7,6	-1,6	-1,5	-0,7	-1,2	-0,3
Part du public (%)	51,3	82,8	-	77,1	78,0	77,7

© DEFP

3 Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2017-2018

	Saint-Pierre- et-Miquelon	Polynésie française	Wallis-et- Futuna	Nouvelle- Calédonie	Total	Rappel 2016-2017
Public	343	21 828	1 589	21 657	45 417	45 875
Formations en collège	176	12 876	952	13 373	27 377	27 553
<i>dont Segpa</i>	-	375	69	650	1 094	1 184
Formations professionnelles en lycée	100	4 396	334	3 305	8 135	8 374
Formations générales et technologiques en lycée	67	4 556	303	4 979	9 905	9 948
Privé	80	8 201	-	8 938	17 219	17 453
Formations en collège	80	4 734	-	4 167	8 981	9 146
<i>dont Segpa</i>	10	-	-	87	97	114
Formations professionnelles en lycée	-	1 425	-	3 216	4 641	4 652
Formations générales et technologiques en lycée	-	2 042	-	1 555	3 597	3 655
Total second degré	423	30 029	1 589	30 595	62 636	63 328
Évolution 2017/2016 (%)	-17,1	-0,4	-5,7	-1,2	-1,1	-1,1
Part du public (%)	81,1	72,7	100,0	70,8	72,5	

© DEFP

En 2017, la population du premier degré dans les départements d'outre-mer (DOM) s'établit à 304 100 élèves, soit 4,5% de la population scolaire (1). Près de quatre élèves sur dix scolarisés dans les DOM le sont dans l'académie de La Réunion, soit 117 900 élèves. Depuis les années 2000, les effectifs sont en recul. Entre les rentrées 2012 et 2017, la baisse est de 2,9%. Les académies de la Martinique et de la Guadeloupe enregistrent les plus fortes réductions d'effectifs (autour de 12%).

La part de l'enseignement privé (8,3%) dans les DOM est inférieure à celle observée en France métropolitaine (14,1%). Le poids du privé oscille entre 12,2% en Guadeloupe et 5,1% à Mayotte.

Le partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire (8,2% contre 8,4%). À Mayotte seulement, le poids du secteur privé est plus important dans le pré-élémentaire (7,0% contre 4,2% dans l'élémentaire). Tout comme en France métropolitaine, les structures pour accueillir les élèves en situation de handicap sont moins développées dans le secteur privé.

Entre les rentrées 2012 et 2017, la part du secteur privé dans les DOM augmente de 0,7 point. Les effectifs d'élèves des DOM scolarisés dans le secteur public diminuent (-3,6%). À l'inverse, ils augmentent de 6,7% dans le secteur privé. C'est en Guadeloupe et en Martinique que la hausse du poids du privé est la plus importante.

Le nombre d'élèves en ULIS augmente de 0,7% à la rentrée 2017. Il a chuté de 9,8 points sur les cinq dernières années.

Au sein des DOM, le taux de scolarisation à deux ans varie très fortement selon les académies. Il dépasse largement le niveau national en Guadeloupe et Martinique (respectivement 21,4% et 33,9% contre 11,7% au niveau national). À l'inverse, le nombre d'enfants scolarisés dès l'âge de deux ans en Guyane et à Mayotte est faible (2,2% et 3,5%).

Dans les écoles publiques des DOM, les retards à l'entrée dans un niveau sont plus fréquents qu'au niveau national (voir 3.3). À la rentrée 2017, 12,9% des élèves des DOM entrent en CM2 avec au moins un an de retard contre 7,6% en France métropolitaine. Quel que soit le niveau, les retards sont plus fréquents dans les académies de Mayotte, Guyane et de la Guadeloupe (2).

Les taux de redoublement dans les écoles publiques demeurent supérieurs à ceux de la France métropolitaine, notamment pour les niveaux de CP, CE1 et CE2 (écarts d'environ 0,5 point), mais diminuent à tous les niveaux, notamment en CE1 où la baisse est d'un point entre 2016 et 2017 (3).

POPULATION SCOLAIRE DU PREMIER DEGRÉ - Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'enseignement relevant de la scolarisation des enfants en situation de handicap.

ULIS - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Voir « Définitions » en 3.1.

ÂGE - L'âge est le nombre d'années révolues, au 31 décembre 2017, pour l'année scolaire 2017-2018; ainsi, les enfants âgés de 2 ans en 2017-2018 sont nés en 2015.

ÂGE THÉORIQUE - C'est l'âge de l'élève qui, entré en CP à 6 ans, parcourt sa scolarité sans redoublement ni saut de classe : 10 ans en CM2. Un élève dans ce cas est dit « à l'heure ».

TAUX DE RETARD - Pourcentage des élèves entrant dans un niveau donné qui ont un âge supérieur à l'âge théorique requis pour ce niveau. Par exemple, le taux de retard à l'entrée en CM2 est le pourcentage d'élèves entrant en CM2 âgés de 11 ans et plus.

TAUX DE REDOUBLEMENT - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans un niveau qui restent scolarisés dans ce niveau l'année n . Le calcul est fait pour des élèves scolarisés en $n-1$ et en n dans une école publique.

DIAPRE - La source Diapre est un dispositif de remontées de données du premier degré. Elle comporte des données individuelles qui permettent une analyse plus fine et de meilleure qualité que les données par école utilisées auparavant. À la rentrée 2017, 99,9% des écoles publiques et 97,9% des écoles privées sous contrat renseignent Diapre. Cette source couvre 99,8% des classes et 99,7% des élèves.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire (Constat) et Diapre.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 17.25; 16.40; 15.44; 14.41; 13.33.

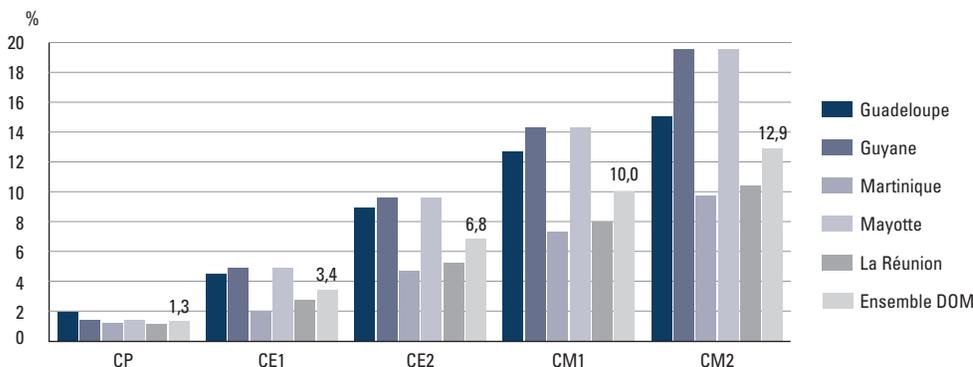
1 Effectifs du premier degré dans les DOM : évolution, part du privé et taux de scolarisation à deux ans

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Total
Effectifs en 2017 (Public + Privé)	49 048	44 036	37 220	55 891	117 898	304 093
Préélémentaire	17 733	15 351	13 749	17 960	43 426	108 219
Élémentaire	30 875	28 215	23 171	37 721	73 272	193 254
ULIS	440	470	300	210	1 200	2 620
Évolution des effectifs (%) entre 2012 et 2017 (Public + Privé)	-12,0	1,1	-11,9	7,9	-1,5	-2,9
Préélémentaire	-9,6	-0,4	-13,0	3,4	-1,1	-3,5
Élémentaire	-13,2	1,9	-11,2	11,0	-1,9	-2,4
ULIS	-18,5	8,0	-10,2	-55,7	6,9	-9,8
Part du privé (%) en 2017	12,2	6,5	10,3	5,1	8,2	8,3
Préélémentaire	12,2	5,5	8,8	7,0	7,9	8,2
Élémentaire	12,4	7,2	11,3	4,2	8,5	8,4
ULIS	2,7	1,1	0,0	0,0	1,3	1,3
Évolution de la part du privé (en points) entre 2012 et 2017	1,4	0,2	2,3	1,1	0,3	0,7
Préélémentaire	1,7	-0,3	2,1	1,4	0,3	0,8
Élémentaire	1,3	0,5	2,4	1,0	0,4	0,7
Taux de scolarisation à deux ans (%)	21,4	2,2	33,9	3,5	12,1	11,8

► Champ : Public + Privé.

© DEPP

2 Taux de retard à l'entrée à un niveau par DOM à la rentrée 2017, en %.



► Champ : DOM y compris Mayotte, Public; indicateur non disponible pour le secteur privé.

© DEPP

3 Taux de redoublement par niveau à la rentrée 2017, en %.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Guadeloupe	1,9	1,3	1,6	0,4	0,5
Guyane	2,5	2,1	2,7	1,4	0,9
Martinique	0,7	0,5	0,4	0,1	0,0
Mayotte	1,6	1,0	0,8	0,6	0,4
La Réunion	1,4	0,8	0,6	0,1	0,1
DOM	1,6	1,1	1,1	0,4	0,3
France métropolitaine	1,1	0,7	0,5	0,2	0,2

► Champ : DOM, Public; indicateur non disponible pour le secteur privé.

© DEPP

A LA RENTRÉE 2017, les départements d'outre-mer (DOM) scolarisent 263 900 élèves dans le second degré, un effectif en hausse par rapport à la rentrée 2016 (+0,6%). Le secteur privé est peu implanté dans les DOM : il concerne 7,5% des élèves du second degré, contre plus de 20% sur l'ensemble du territoire français.

151 900 élèves sont inscrits en formations en collège (hors Segpa), chiffre stable par rapport à la rentrée précédente (1).

Les sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) scolarisent 6 600 élèves à la rentrée 2017, ce qui représente 4,2% de l'ensemble des élèves inscrits en collège. Sur l'ensemble du territoire, la part des élèves scolarisés en Segpa est d'environ 3%. Dans les DOM comme en France métropolitaine, les deux tiers de ces élèves sont des garçons.

Les formations générales et technologiques accueillent 65 600 élèves : les séries générales accueillent un peu moins des deux tiers des élèves de première ou de terminale (2). Comme en France métropolitaine, la série S est la série la plus représentée parmi les élèves de terminale. Six élèves sur dix sont des filles dans les formations générales et technologiques. Elles sont minoritaires en STI2D (12,3%) et il y a autant de filles que de garçons dans la série S. Toutefois, comme en France métropolitaine, elles se retrouvent, comparativement aux garçons, davantage en série littéraire ou dans le domaine de la santé et du social (84,3% en ST2S).

Avec 39 900 élèves, les effectifs des formations professionnelles en lycée ont un poids plus important dans les DOM qu'en France métropolitaine : 37,8% des élèves inscrits au lycée contre 28,9% (3). Les formations en CAP regroupent plus d'un quart des élèves de l'enseignement professionnel contre moins de deux sur dix sur l'ensemble du territoire. La part des garçons inscrits dans formation professionnelle en lycée est plus importante que celle des filles (58,4%), notamment dans les préparations au CAP (63,7%).

POPULATION CONCERNÉE - Éléves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

DIMA - Dispositif d'initiation aux métiers en alternance mis en place à la rentrée 2008.

ULIS - Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Voir « Définitions » en 3.1.

PREMIÈRES ET TERMINALES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES
Les classes de première et terminale préparant au baccalauréat comportent :

– *des séries générales :*

- S : Scientifique ;
- ES : Économique et sociale ;
- L : Littéraire.

– *des séries technologiques :*

- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable en remplacement de la série STI hors spécialité « arts appliqués » ;
- STL : Sciences et technologies de laboratoire ;
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, série préparée dans les lycées agricoles ;
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social ;
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués (anciennement STI spécialité « arts appliqués ») ;
- TMD : Techniques de la musique et de la danse ;

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

BMA - Brevet des métiers d'art.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Les effectifs de formations en collège dans les DOM à la rentrée 2017

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Sixième	17 459	17 428	34 887	1 571	1 606	3 177	38 064	50,0
Cinquième	17 203	17 175	34 378	1 469	1 644	3 113	37 491	50,2
Quatrième	16 908	17 016	33 924	1 542	1 582	3 124	37 048	50,2
Troisième	16 920	16 989	33 909	1 425	1 571	2 996	36 905	50,3
Total 6^e 3^e	68 490	68 608	137 098	6 007	6 403	12 410	149 508	50,2
Sixième Segpa	930	480	1 410	9	6	15	1 425	34,1
Cinquième Segpa	1 168	518	1 686	22	24	46	1 732	31,3
Quatrième Segpa	1 104	549	1 653	29	15	44	1 697	33,2
Troisième Segpa	1 184	504	1 688	18	20	38	1 726	30,4
Total Segpa	4 386	2 051	6 437	78	65	143	6 580	32,2
DIMA	7	1	8	-	-	-	8	12,5
ULIS	1 558	793	2 351	6	6	12	2 363	33,8
Total	74 441	71 453	145 894	6 091	6 474	12 565	158 459	49,2

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

2 Les effectifs des formations générales et technologiques en lycée dans les DOM à la rentrée 2017

	Public			Privé			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
Seconde	9 221	12 336	21 557	766	900	1 666	23 223	57,0
Première	8 265	11 279	19 544	652	876	1 528	21 072	57,7
S	2 782	3 052	5 834	304	377	681	6 515	52,6
L	505	2 095	2 600	36	135	171	2 771	80,5
ES	1 462	2 436	3 898	161	201	362	4 260	61,9
STMG	1 838	2 121	3 959	120	124	244	4 203	53,4
ST2S	161	925	1 086	11	39	50	1 136	84,9
STI2D	1 272	185	1 457	20	-	20	1 477	12,5
Autres (1)	245	465	710	-	-	-	710	65,5
Terminale	8 179	11 588	19 767	669	885	1 554	21 321	58,5
S	2 822	3 066	5 888	320	345	665	6 553	52,1
L	517	2 102	2 619	24	128	152	2 771	80,5
ES	1 371	2 442	3 813	174	243	417	4 230	63,5
STMG	1 835	2 452	4 287	122	134	256	4 543	56,9
ST2S	176	922	1 098	9	35	44	1 142	83,8
STI2D	1 238	174	1 412	20	-	20	1 432	12,2
Autres (1)	220	430	650	-	-	-	650	66,2
ULIS	4	4	4	-	-	-	4	100,0
Total	25 665	35 207	60 872	2 087	2 661	4 748	65 620	57,7

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

1. Séries des baccalauréats technologiques STL, STD2A, TMD et STHR.

3 Les effectifs des formations professionnelles en lycée dans les DOM à la rentrée 2017

		Public			Privé			Public + Privé	
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	Part des filles (%)
CAP 2 ans (1)	Total	6 578	3 653	10 231	270	249	519	10 750	36,3
	1 ^{re} année	3 631	1 920	5 551	148	123	271	5 822	35,1
	2 ^e année	2 947	1 733	4 680	122	126	248	4 928	37,7
Bac pro/BMA (2)	Total	15 222	11 504	26 726	926	883	1 809	28 535	43,4
	Seconde professionnelle	5 155	3 867	9 022	286	277	563	9 585	43,2
	Première professionnelle	5 210	3 908	9 118	316	306	622	9 740	43,3
	Terminale professionnelle	4 857	3 729	8 586	324	300	624	9 210	43,7
Autres formations de niveaux IV et V	Total	135	218	353	15	13	28	381	60,6
ULIS	Total	125	74	199	-	-	-	199	37,2
Total		22 060	15 449	37 509	1 211	1 145	2 356	39 865	41,6

► Champ : DOM, MEN.

© DEPP

1. Sont inclus 35 élèves préparant un CAP en 1 an.

2. Sont inclus 12 élèves préparant un BMA en 2 ans.

A PRÈS AVOIR FORTEMENT BAISSÉ EN 2016, le redoublement s'est stabilisé en 2017 (il en est de même en métropole). Les taux de redoublement s'établissent désormais à 0,6 % en sixième, 0,2 % en cinquième tout comme en quatrième et 1,3 % en troisième (1).

Parmi les élèves inscrits en troisième à la rentrée 2016, 59,3 % se sont orientés en formations générales et technologiques en lycée à la rentrée 2017, 31,5 % en formations professionnelles en lycée, et 1,3 % ont redoublé. Les poursuites d'études après la troisième, tant dans la voie générale et technologique que dans la voie professionnelle, diminuent par rapport à la rentrée 2016.

Dans les formations générales et technologiques en lycée, le redoublement est également moins fréquent que par le passé (2). En seconde il a de nouveau sensiblement diminué (-0,6 point) en 2017, il s'établit désormais à 3,5 %. Les redoublements des élèves en terminale générale et technologique sont pratiquement stables en 2017 et évoluent en fonction des résultats au baccalauréat. En fin de seconde, et à un degré moindre, en première, les sorties des établissements de l'Éducation nationale augmentent sensiblement : elles s'établissent à 6,7 % en seconde, soit une hausse de trois points. Cette augmentation globale des sorties en fin de seconde est le résultat de fortes disparités entre les cinq départements d'outre-mer, avec une augmentation particulièrement forte à Mayotte.

Quelques années après la réforme de la voie professionnelle, les taux de redoublement dans les formations professionnelles en lycée restent globalement faibles, même si ceux des années diplômantes demeurent légèrement supérieurs à ceux des années intermédiaires (3).

Après une seconde professionnelle, 86,1 % des élèves passent en première professionnelle et 88,6 % des élèves de ce niveau arrivent en terminale à la rentrée 2017.

En fin de seconde année de CAP, 16,4 % des élèves se dirigent vers la préparation d'un baccalauréat professionnel en 2017.

Les sorties des formations dispensées par l'Éducation nationale sont fréquentes. Elles concernent environ un élève de première année de CAP sur cinq et un élève de seconde ou de première professionnelle sur dix.

POPULATION CONCERNÉE - Éléves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

SECONDE PROFESSIONNELLE - Première année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

PREMIÈRE PROFESSIONNELLE - Seconde année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

TERMINALE PROFESSIONNELLE - Troisième année du baccalauréat professionnel en 3 ans.

TAUX DE REDOUBLEMENT - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui restent dans la même classe (du ministère en charge de l'éducation nationale) l'année n .

TAUX DE PASSAGE - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale qui passent dans une classe supérieure (du ministère en charge de l'éducation nationale, hors ULIS) l'année n .

TAUX DE SORTIES - Pourcentage des élèves inscrits l'année $n-1$ dans une classe (hors ULIS) qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère en charge de l'éducation nationale. Les sorties incluent les élèves qui poursuivent dans l'enseignement supérieur ou qui s'inscrivent dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, dans un centre de formation d'apprentis (CFA) et enfin, ceux qui ne poursuivent pas d'études.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Les taux de redoublement et de passage dans les formations en collège dans les DOM, en %.

	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublements										
Sixième	5,6	4,8	3,9	3,4	3,0	2,3	2,3	1,7	0,6	0,6
Cinquième	3,3	2,4	2,0	1,8	1,5	1,2	1,0	0,9	0,2	0,2
Quatrième	5,0	3,8	3,2	2,9	2,7	1,8	1,8	1,2	0,3	0,2
Troisième	3,9	2,7	2,4	2,7	2,9	2,3	2,2	2,4	1,4	1,3
Passages										
Sixième - cinquième	92,8	93,6	94,5	94,8	94,9	95,6	95,8	96,3	97,2	95,3
Cinquième - quatrième	95,0	96,2	96,5	96,8	97,2	97,7	97,8	98,1	99,0	96,7
Quatrième - troisième	91,9	92,2	93,7	94,3	94,6	95,7	96,7	97,5	98,7	96,9
Troisième - seconde GT	51,7	53,2	54,4	54,6	54,5	55,8	57,0	58,2	60,2	59,3
Troisième - formations pro en lycée	35,9	37,1	36,6	35,7	35,6	34,8	34,5	33,1	32,4	31,5

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

Lecture : 31,5% des élèves scolarisés en troisième (hors ULIS) en 2016 ont poursuivi leurs études en formations professionnelles à la rentrée 2017 dans un établissement du MEN.

© DEPP

2 Les taux de redoublement, passage et sortie dans les formations générales et technologiques en lycée dans les DOM, en %.

	2009	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Redoublements										
Seconde	12,8	11,5	9,5	9,9	8,6	7,8	7,9	7,0	4,1	3,5
Première	6,7	6,8	4,9	4,8	4,6	3,7	3,4	2,8	1,9	1,5
Terminale	10,2	10,9	11,6	13,4	12,8	9,3	9,0	8,1	7,0	7,1
Passages										
2 ^{de} vers formations pro en lycée	5,8	5,9	4,8	4,8	4,4	4,5	4,5	3,7	4,0	3,7
2 ^{de} vers 1 ^{re}	77,2	79,0	81,8	81,5	82,7	84,0	83,5	85,5	88,3	86,1
1 ^{re} vers terminale	88,6	89,6	91,3	92,0	92,3	93,4	94,2	94,8	96,0	94,6
Sorties										
Seconde	4,2	3,6	3,8	3,8	4,3	3,7	4,0	3,7	3,6	6,7
Première	4,2	3,1	3,3	2,8	2,8	2,5	2,2	2,2	2,2	3,7

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

Lecture : 86,1% des élèves scolarisés en seconde GT (hors ULIS) en 2016 ont poursuivi leurs études en 1^{re} GT à la rentrée 2017 dans un établissement du MEN.

© DEPP

3 Les taux de redoublement, de passage et de sortie dans les formations professionnelles en lycée dans les DOM, en %.

	2010	2011 hors Mayotte	2011 y.c. Mayotte	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
CAP 2 ans										
1 ^{re} année										
Redoublement	3,6	2,6	2,4	2,6	2,1	2,3	2,2	2,5	2,3	
Passage en 2 ^e année	75,2	75,9	78,1	76,6	78,4	77,6	77,7	78,1	77,0	
Autres orientations	1,7	1,4	1,3	0,9	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	
Sorties	19,5	20,1	18,2	19,9	18,8	19,3	19,2	18,5	19,8	
CAP 2 ans										
2 ^e année										
Redoublement	3,2	3,6	3,3	3,5	2,5	3,5	3,0	2,8	3,0	
Passage en bac pro	21,0	19,0	17,9	17,8	16,8	17,0	16,6	16,5	16,4	
Autres orientations	4,6	5,0	4,5	3,5	3,2	3,7	3,3	3,2	3,1	
Sorties	71,0	72,4	74,3	75,2	77,5	75,8	77,1	77,5	77,5	
Seconde pro										
Redoublement	3,3	3,3	3,2	2,3	2,3	2,1	2,3	1,8	1,8	
Passage en 1 ^{re} pro	80,0	81,8	82,5	83,4	86,8	85,6	86,2	86,6	86,1	
Autres orientations	3,0	2,5	2,4	2,8	2,5	2,7	2,7	2,6	2,6	
Sorties	13,7	12,3	11,9	11,5	8,4	9,6	8,8	9,0	9,5	
Première pro										
Redoublement	1,9	1,2	1,2	1,4	1,0	1,3	1,2	0,9	0,9	
Passage en terminale pro	86,1	86,8	87,5	86,5	86,8	88,7	88,1	89,4	88,6	
Autres orientations	0,3	0,5	0,5	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	1,4	
Sorties	11,7	11,5	10,8	11,3	11,5	9,3	10,0	9,0	9,1	
Terminale pro										
Redoublement			3,6	3,8	5,3	5,9	4,6	4,9	5,7	4,9
Autres orientations			1,4	1,4	1,7	2,1	2,3	2,3	2,2	1,9
Sorties			95,0	94,8	93,0	92,0	93,1	92,8	92,1	93,2

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé, MEN.

© DEPP

DÉFINITIONS

A LA RENTRÉE 2017, les lycées professionnels des DOM préparent 10 900 élèves à un CAP. En CAP, les élèves sont plus nombreux dans les spécialités de la production (54,8 %) que dans celles des services (1). Mais alors qu'un seul groupe se distingue dans le secteur des services avec 18,0 % des élèves (« Commerce, vente »), les effectifs des groupes de spécialités de la production sont moins concentrés. Sept groupes représentent chacun 4 à 10 % des élèves : « Bâtiment : finitions », « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Moteurs et mécanique auto », « Travail du bois et de l'ameublement », « Structures métalliques » et « Électricité, électronique » et « Habillement ».

Les filles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 60,4 % des effectifs en CAP. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production (16,4 %), exception faite de la spécialité « Habillement » dans laquelle elles sont largement majoritaires (86,9 % sont des filles dans cette spécialité).

Dans les cinq DOM, 28 700 élèves préparent un baccalauréat professionnel ou un BMA à la rentrée 2017. 56,3 % de ces élèves sont inscrits dans une spécialité des services, contre 45,2 % des élèves préparant un CAP. La part du secteur privé est plus forte en baccalauréat professionnel (6,3 %) qu'en CAP (4,7 %). Les quatre groupes de spécialités prépondérants en baccalauréat professionnel sont « Commerce, vente » regroupant 19,4 % des élèves, suivi de « Spécialités plurivalentes des services » (18,3 %), « Électricité, électronique » (12,6 %) et « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (9,5 %).

POPULATION CONCERNÉE - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA).

LES SPÉCIALITÉS DE FORMATION - Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée par le décret interministériel n°94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en « 47 Groupes » du ministère en charge de l'éducation nationale et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

CAP - Certificat d'aptitude professionnelle.

BAC PRO - Baccalauréat professionnel.

BMA - Brevet des métiers d'art.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 18.11.

1 Répartition des élèves préparant un CAP, un bac pro ou un BMA selon la spécialité de formation à la rentrée 2017

Groupes de spécialités de formation	CAP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	Part du total (%)	Part du privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	53	0,5	0,0	28,3	44	0,2	0,0	15,9
201 Technologie de commandes des transformations industrielles	26	0,2	0,0	3,8	20	0,1	0,0	15,0
213 Forêts, espaces naturels, faune	11	0,1	0,0	0,0	–	–	–	–
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts...	–	–	–	–	–	–	–	–
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	22	0,2	0,0	13,6	216	0,8	0,0	37,0
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	948	8,7	3,9	42,5	700	2,4	0,0	42,0
223 Métallurgie	50	0	0	52	–	–	–	–
225 Plasturgie, matériaux composites	11	0	100	18	–	–	–	–
227 Énergie, génie climatique	135	1,2	7,4	0,7	335	1,2	0,0	1,2
230 Spécialités pluritechnologique, génie civil, construction, bois	210	1,9	8,1	1,9	939	3,3	3,2	24,2
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	147	1,3	0,0	0,7	386	1,3	0,0	7,8
232 Bâtiment : construction et couverture	339	3,1	0,0	0,6	537	1,9	0,0	4,8
233 Bâtiment : finitions	1 026	9,4	2,8	4,5	696	2,4	0,0	11,4
234 Travail du bois et de l'ameublement	645	5,9	0,0	3,7	967	3,4	0,0	5,3
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	–	–	–	–	–	–	–	–
241 Textile	6	0	0	100	–	–	–	–
242 Habillement	466	4,3	0,0	86,9	383	1,3	0,0	91,9
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	–	–	–	–	1 128	3,9	10,3	3,3
251 Mécanique générale et de précision, usinage	–	–	–	–	103	0,4	0,0	8,7
252 Moteurs et mécanique auto	816	7,5	6,4	2,3	1 605	5,6	4,6	2,5
253 Mécanique aéronautique et spatiale	–	–	–	–	105	0,4	31,4	1,9
254 Structures métalliques	555	5,1	1,1	3,2	749	2,6	3,5	4,8
255 Électricité, électronique	534	4,9	2,4	1,1	3 617	12,6	4,4	2,4
Total spécialités de la production	6 000	54,8	2,9	16,4	12 530	43,7	3,5	10,9
300 Spécialités plurivalentes des services	26	0,2	0,0	46,2	5 247	18,3	8,7	76,9
311 Transport, manutention, magasinage	124	1,1	0,0	7,3	897	3,1	0,0	14,4
312 Commerce, vente	1 971	18,0	5,7	47,7	5 559	19,4	10,0	63,0
314 Comptabilité, gestion	–	–	–	–	–	–	–	–
321 Journalisme et communication	–	–	–	–	–	–	–	–
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	71	0,6	0,0	25,4	81	0,3	0,0	30,9
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	–	–	–	–	219	0,8	0,0	27,9
324 Secrétariat, bureautique	–	–	–	–	–	–	–	–
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	–	–	–	–	2 726	9,5	11,8	90,4
331 Santé	–	–	–	–	45	0,2	0,0	55,6
332 Travail social	922	8	10,5	95,6	–	–	–	–
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	911	8,3	5,7	71,4	450	1,6	7,6	60,2
336 Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	360	3,3	15,6	80,0	241	0,8	1,2	99,6
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	42	0	0	40	–	–	–	–
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	273	2,5	0,0	39,2	353	1,2	0,0	53,0
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	243	2,2	10,7	26,3	311	1,1	0,0	31,8
Total spécialités des services	4 943	45,2	7,0	60,4	16 129	56,3	8,5	68,4
Ensemble des spécialités	10 943	100,0	4,7	36,3	28 659	100,0	6,3	43,3

► Champ : DOM, Public + Privé, MEN.

© DEFP

Lecture : 45,2 % des élèves de CAP dans les DOM se forment dans les spécialités des services.

7,0 % des élèves de CAP dans une spécialité des services sont inscrits dans un établissement privé. Les filles représentent 60,4 % des élèves formés dans ces spécialités.

DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER, l'origine sociale des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine (1). D'une part, plus d'un élève sur trois est issu d'une famille dont le responsable est inactif (7,4% en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'ouvriers sont aussi nombreux que les enfants d'ouvriers (17,0%). En revanche, en France métropolitaine, le poids des enfants d'ouvriers est très supérieur à celui des enfants d'employés (respectivement 26,2% et 16,8%). Enfin, les professions libérales et intermédiaires, enseignants exceptés, sont nettement sous-représentées.

Comme en France métropolitaine, la part des élèves issus de familles d'enseignants est proportionnellement plus élevée dans les formations générales et technologiques en lycée que dans les formations professionnelles en lycée. Il en va de même pour celle des enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. Comme en France métropolitaine, les enfants d'ouvriers et d'inactifs sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans les formations en collège, près de quatre élèves sur dix sont enfants d'inactifs (38,5%), cette proportion s'élève à plus de six élèves sur dix dans l'enseignement adapté (62,2%).

Les élèves de première et terminale générales sont nettement plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres ou enseignants) que ceux des classes de première et terminale technologiques (respectivement 20,8% et 8,1%). Les formations technologiques rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (3,3%).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées (2). La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories. Cependant, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés, il convient de rester prudent sur ces observations.

POPULATION CONCERNÉE - Élèves sous statut scolaire inscrits dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale (y compris EREA). Depuis la rentrée 2011, les DOM intègrent Mayotte.

L'ORIGINE SOCIALE DE L'ÉLÈVE FAIT RÉFÉRENCE À LA PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) de la personne qui en est responsable.

- Agriculteur : agriculteur exploitant.
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus.
- Profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise.
- Profession intermédiaire : instituteur et assimilé, professeur des écoles, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise.
- Employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers.
- Ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole.
- Retraité : catégorie à part. Les retraités ne sont pas classés dans leur ancienne profession.
- Inactif : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur dernière situation professionnelle.

ORIGINE SOCIALE REGROUPÉE

- Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités-cadres et des professions intermédiaires.
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés.
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

1 Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale à la rentrée 2017, en %.

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Prof. libérales, cadres (1)	Enseignants (2)	Professions intermédiaires (3)
6 ^e à 3 ^e	1,4	8,3	7,4	3,8	7,6
ULIS dans les formations en collège, DIMA, dispositifs relais	0,9	4,4	1,5	0,6	3,2
Segpa	1,2	3,8	0,9	0,3	2,7
Total formations en collège (y compris Segpa)	1,4	8,0	7,0	3,6	7,4
Seconde générale et technologique	1,6	10,4	10,1	5,4	10,0
Première et terminale générales	1,7	11,2	12,8	8,0	11,2
Première et terminale technologiques	1,8	9,6	5,7	2,4	8,5
ULIS en formations GT en lycée	–	–	–	–	–
Total formations générales et technologiques en lycée	1,7	10,5	10,2	5,8	10,2
CAP	1,2	4,4	1,2	0,5	3,3
Bac pro, BMA	1,6	6,9	2,6	0,7	5,6
ULIS en formations professionnelles en lycée	1,3	7,5	1,3	0,6	5,0
Autres niveaux IV et V	0,9	10,0	4,7	0,9	9,7
Total formations professionnelles en lycée	1,5	6,3	2,2	0,7	5,0
Ensemble	1,5	8,4	7,1	3,7	7,7
France métropolitaine	1,6	10,6	19,6	3,3	13,0

© DEFP

(suite)	Employés	Ouvriers	Retraités	Inactifs	Total	Effectifs (4)
6 ^e à 3 ^e	16,6	16,9	1,0	37,1	100,0	149 508
ULIS dans les formations en collège, DIMA, dispositifs relais	10,1	14,9	1,3	63,0	100,0	2 371
Segpa	10,2	18,4	0,5	62,2	100,0	6 580
Total formations en collège (y compris Segpa)	16,3	16,9	1,0	38,5	100,0	158 459
Seconde générale et technologique	19,3	16,8	1,5	24,8	100,0	23 223
Première et terminale générales	20,4	13,7	2,2	18,9	100,0	27 100
Première et terminale technologiques	19,4	20,0	1,8	30,9	100,0	15 293
ULIS en formations GT en lycée	33,3	–	–	66,7	100,0	4
Total formations générales et technologiques en lycée	19,8	16,2	1,9	23,7	100,0	65 620
CAP	12,5	17,5	1,0	58,5	100,0	10 750
Bac pro, BMA	16,5	19,5	1,1	45,5	100,0	28 535
ULIS en formations professionnelles en lycée	11,9	19,4	1,9	51,3	100,0	199
Autres niveaux IV et V	15,6	19,7	1,3	37,2	100,0	381
Total formations professionnelles en lycée	15,4	19,0	1,1	48,9	100,0	39 865
Ensemble	17,0	17,0	1,2	36,3	100,0	263 944
France métropolitaine	16,8	26,2	1,5	7,4	100,0	5 365 827

© DEFP

► Champ : DOM, Public + Privé, MEN.

1. Professeurs non compris.
2. Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles.
3. Instituteurs et professeurs des écoles non compris.
4. Y compris les élèves dont l'origine sociale est non renseignée (11,4% des effectifs dans les DOM).

2 Élèves du second degré dans les DOM selon l'origine sociale (1) regroupée à la rentrée 2017, en %.

Formations	Public					Privé				
	Très favorisée	Favo-risée	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Très favorisée	Favo-risée	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
6 ^e à 3 ^e	10,2	7,1	23,9	58,7	100,0	38,4	15,7	33,8	12,1	100,0
ULIS dans les formations en collège, DIMA, dispositifs relais	2,3	3,2	15,3	79,2	100,0	9,1	0,0	27,3	63,6	100,0
Segpa	1,3	2,7	15,3	80,8	100,0	3,7	3,7	5,2	87,4	100,0
Total formations en collège (y compris Segpa)	9,7	6,9	23,4	60,0	100,0	38,0	15,5	33,5	13,0	100,0
Seconde générale et technologique	15,8	10,0	29,0	45,2	100,0	40,8	17,5	31,8	10,0	100,0
Première et terminale générales	21,2	11,7	30,7	36,4	100,0	45,0	16,4	31,1	7,4	100,0
Première et terminale technologiques	8,8	8,6	29,0	53,5	100,0	23,0	17,3	40,1	19,6	100,0
ULIS en formations GT en lycée	–	–	33,3	66,7	100,0	–	–	–	–	–
Total formations générales et technologiques en lycée	16,4	10,4	29,7	43,5	100,0	40,6	16,9	32,5	9,9	100,0
CAP	2,0	3,4	17,4	77,2	100,0	2,0	3,6	28,9	65,5	100,0
Bac pro, BMA	3,6	5,6	23,4	67,4	100,0	9,7	7,8	38,3	44,2	100,0
ULIS en formations professionnelles en lycée	2,5	5,6	20,0	71,9	100,0	–	–	–	–	–
Autres niveaux IV et V	5,8	8,2	25,7	60,3	100,0	17,9	25,0	25,0	32,1	100,0
Total formations professionnelles en lycée	3,2	5,0	21,8	70,0	100,0	8,2	7,2	36,2	48,4	100,0
Ensemble	10,4	7,5	24,8	57,3	100,0	35,2	14,9	33,6	16,4	100,0

► Champ : DOM, MEN.

1. Voir les regroupements dans la rubrique « Définitions ».

© DEFP

DÉFINITIONS

EN 2017, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des départements d'outre-mer (DOM) augmente de 1,4% : il s'établit à 45 600 (1). Hors double inscription en CPGE, la hausse est identique. Une part de cette croissance est toutefois attribuable au changement du dispositif de collecte (à dispositif équivalent : +1,0%).

L'université, qui accueille 66,5% des effectifs dans les DOM, voit ses effectifs augmenter de 1,0% entre 2016 et 2017. Les effectifs d'étudiants préparant un DUT sont en augmentation (+4,3%). En STS, le nombre d'étudiants augmente de 0,7%. Les effectifs en CPGE repartent à la hausse (+5,8%) après une baisse en 2016 (-2,3%).

Après une croissance quasiment continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants dans les DOM a diminué régulièrement depuis 2009, passant de 64,1% à 60,1%. Elle reste cependant supérieure de 5,2 points à celle de la France métropolitaine.

Dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur augmente de 2,8% en 2017 pour s'établir à 10 200 (2). L'université accueille 60,9% des effectifs de l'enseignement supérieur. Cette part continue de décroître (3,1 points de moins par rapport à l'année précédente) sous l'effet à la fois de la diminution du nombre d'inscrits à l'université (-2,1%) et de la forte progression de ce nombre dans toutes les autres formations. Les effectifs croissent de 13,6% en STS et formations assimilées et de 10,2% en CPGE. La part des étudiantes reste élevée : 61,8% des étudiants, soit 6,8 points de plus qu'en France métropolitaine.

DOM, COM - Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Depuis la rentrée 2011, les effectifs de Mayotte sont donc comptabilisés avec ceux des DOM. Depuis la départementalisation de Mayotte, la seule collectivité d'outre-mer à compter des étudiants est la Polynésie française.

LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS - À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : désormais, l'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie.

UNIVERSITÉS - Voir « Définitions » en 6.4. Le 30 juillet 2014, l'université des Antilles et celle de Guyane ont été créées par scission de l'université Antilles-Guyane. L'université des Antilles a des composantes en Guadeloupe et en Martinique.

L'université de Nouvelle-Calédonie et celle de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999.

IUT - Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université de Guyane, et l'IUT de La Réunion.

IUFM - Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, on recensait jusqu'en 2010 quatre IUFM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique avait son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete. En 2008-2009, les IUFM ont été intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. En 2010-2011, les IUFM ont été complètement intégrés aux universités (mastérisation). Les stagiaires en année post-master ne sont plus comptabilisés comme étudiants. Il existe aujourd'hui des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) rattachées aux universités, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique et à La Réunion, ainsi qu'en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

CPGE, STS - Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Voir 6.10 et 6.11.

AUTRES ÉCOLES ET FORMATIONS - Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et culturelles, des écoles paramédicales et sociales, des formations comptables, des formations post-BTS et d'autres écoles.

SOURCES

MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information (ESR) : 16.10.

1 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018p
Universités (1)	22 853	23 240	24 272	24 316	24 303	25 631	26 792	27 240	29 631	30 010	30 299
Part des femmes (%)	63,1	64,3	62,7	63,4	63,0	63,1	62,5	61,9	61,3	61,3	61,6
dont préparation DUT	571	837	842	919	958	1 120	1 087	1 089	1 121	1 162	1 212
Part des femmes en DUT (%)	51,8	51,1	52,7	53,0	55,3	55,8	56,2	52,8	51,2	53,6	54,6
IUFM	2 726	2 550	2 435								
Part des femmes (%)	73,8	75,8	76,3								
STS et assimilés	6 384	6 984	7 092	7 195	(3) 7 910	8 144	8 564	8 768	8 997	9 116	9 181
Part des femmes (%)	52,6	53,0	54,4	53,4	54,7	53,8	53,1	53,0	52,7	51,5	50,3
CPGE	1 132	1 297	1 320	1 290	1 302	1 471	1 581	1 636	1 685	1 646	1 741
Part des femmes (%)	52,3	52,4	54,4	54,3	53,6	52,5	51,4	50,2	48,6	49,4	49,6
Autres écoles (2)	3 597	3 880	4 048	4 058	4 188	4 285	3 907	3 939	3 975	4 184	4 352
Part des femmes (%)	76,0	76,6	76,7	76,7	77,6	76,9	75,1	78,2	76,6	76,3	75,3
Ensemble	36 692	36 894	38 167	36 800	37 703	39 531	40 844	41 583	44 288	44 956	45 573
Part des femmes (%)	62,7	63,6	64,1	62,7	62,7	62,3	61,3	61,1	60,5	60,3	60,1

► Champ : DOM y compris Mayotte à partir de 2011.

© SIES

1. La ligne « Universités » comprend le CUFR de Mayotte, créé en 2012.

2. Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, d'ingénieurs, formations post-BTS et DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués).

3. En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de plus en STS et assimilés.

2 Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

	2005 2006	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018p
Universités	4 784	5 492	5 732	5 661	5 371	5 608	6 033	6 340	(3) 6 487	6 331	6 196
Part des femmes (%)	64,0	63,2	62,8	64,2	64,3	64,9	63,9	64,0	(3) 64,5	64,4	64,4
IUFM	438	640	589								
Part des femmes (%)	71,2	70,5	68,8								
STS et assimilés	1 264	1 528	1 717	1 920	(2) 1 771	1 835	1 924	2 081	2 197	2 537	2 881
Part des femmes (%)	52,8	56,1	56,3	59,4	58,6	59,2	57,7	57,4	57,7	57,9	57,3
CPGE	142	176	179	207	202	232	253	307	382	433	477
Part des femmes (%)	49,3	49,4	44,7	41,1	37,1	37,5	39,9	44,0	48,2	49,0	47,2
Autres écoles (1)	274	398	486	523	523	567	456	487	520	598	625
Part des femmes (%)	72,6	68,1	71,0	72,3	69,8	69,1	72,8	74,3	71,9	73,4	67,4
Ensemble	6 902	7 594	8 114	8 311	7 867	8 242	8 666	9 215	9 586	9 899	10 179
Part des femmes (%)	63,5	61,7	61,5	63,0	62,7	63,2	62,5	62,4	62,7	62,6	61,8

► Champ : COM hors Mayotte à partir de 2011.

© SIES

1. Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissement universitaire privé (antenne de l'université catholique de l'Ouest en Polynésie).

2. En 2011, Mayotte est devenu un DOM. Ce changement de statut représente 275 étudiants de moins en STS et assimilés.

3. Données 2014 pour l'université de Nouvelle-Calédonie.

DÉFINITIONS

En 2017-2018, 36 500 étudiants sont inscrits dans l'une des six universités françaises d'outre-mer, soit une augmentation de 0,4% par rapport à l'année précédente (1). Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ), créées à la rentrée 2013, organisent les formations des masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). En outre-mer, près d'un étudiant sur dix est inscrit dans une ESPÉ. Le CUFR de Mayotte, ouvert pour la rentrée 2012, accueille 1 030 étudiants, tous inscrits dans le cursus licence, en légère baisse pour cette nouvelle année universitaire.

74,2% des étudiants inscrits dans les universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 61,3% en France métropolitaine. Par voie de conséquence, le poids des cursus master et doctorat est faible : 24,1% en cursus master contre 35,1% pour la France métropolitaine ; seulement 1,7% des étudiants dans le cursus doctorat contre 3,6% en France métropolitaine.

34,1% des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, langues ou sciences humaines, 28,2% en droit, sciences politiques, sciences économiques ou AES, 22,4% en sciences ou Staps et 11,5% dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 3,7% à préparer un DUT. Les disciplines de santé et les DUT sont moins représentés dans les universités d'outre-mer qu'en France métropolitaine où ces filières représentent respectivement 14,0% et 7,2% des inscriptions.

La proportion de femmes dans les universités d'outre-mer reste stable (62,0%) (2). En France métropolitaine, cette proportion est plus faible (56,8%). Les femmes restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (74,2%), en droit, sciences politiques, AES (70,4%), en sciences économiques, gestion (59,9%) et dans les disciplines de santé (66,3%), mais minoritaires en sciences (43,8%) et Staps (26,5%).

En 2017-2018, le nombre de nouveaux entrants reste stable après une baisse en 2016 (-5,1%).

DOM, COM - Le 31 mars 2011, Mayotte a changé de statut, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM).

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi qu'aux préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées.

UNIVERSITÉS DES DOM-COM ET DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Il s'agit de l'université des Antilles, de l'université de Guyane, de l'université de La Réunion et du CUFR de Mayotte pour les DOM, de l'université de Polynésie française dans les COM et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Le CUFR de Mayotte, créé en octobre 2011, ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la rentrée 2012. Toutefois, des étudiants de Mayotte étaient comptabilisés les années précédentes, dans des établissements d'autres DOM, notamment La Réunion, à travers des conventions.

Le 30 juillet 2014, les universités des Antilles et l'université de Guyane ont été créées par scission de l'université des Antilles-Guyane.

ESPÉ - Depuis la rentrée 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPÉ) forment les futurs enseignants (voir 6.6). Trois ESPÉ ont été créées pour les académies de Guadeloupe, Guyane et Martinique, une pour l'académie de La Réunion, une pour l'académie de Polynésie Française et une pour l'académie de Nouvelle-Calédonie.

Les inscriptions qui relèvent des ESPÉ ne sont pas comptabilisées au niveau des établissements partenaires.

CURSUS LICENCE, CURSUS MASTER, CURSUS DOCTORAT - Voir 6.4.

NOUVEAUX ENTRANTS - Étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de cursus licence.

SOURCES

MESRI-SIES, Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes Flash (ESR) : 17.48 ; 17.07 ; 17.05.

1 Les étudiants par discipline et cursus LMD dans les universités d'outre-mer en 2017-2018

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2 154	391	65	2 610
	Lettres, sciences humaines, langues	1 394	617	115	2 126
	Sciences, Staps	2 388	237	68	2 693
	Santé	1 105	1 130	1	2 236
	DUT	451			451
	Total	7 492	2 375	249	10 116
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	971	110	7	1 088
	Lettres, sciences humaines, langues	690	42	13	745
	Sciences, Staps	444	2	40	486
	Santé	79			79
	DUT	182			182
	Total	2 366	154	60	2 580
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	3 335	670	40	4 045
	Lettres, sciences humaines, langues	3 016	535	61	3 612
	Sciences, Staps	3 087	414	122	3 623
	Santé	831	864		1 695
	DUT	579			579
	Total	10 848	2 483	223	13 554
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	507			507
	Lettres, sciences humaines, langues	361			361
	Sciences	159			159
	Total	1 027			1 027
Total DOM (y compris ESPÉ)		21 733	8 034	532	30 299
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	782	45	6	833
	Lettres, sciences humaines, langues	1 064	99	10	1 173
	Sciences, Staps	730		26	756
	Santé	71		1	72
	DUT	126			126
	Total	2 773	144	43	2 960
Polynésie Française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 104	105	7	1 216
	Lettres, sciences humaines, langues	903	29	17	949
	Sciences	441	10	19	470
	Santé	132			132
	DUT	579			579
	Total	2 580	144	43	2 767
Total COM + Nouvelle-Calédonie (y compris ESPÉ)		5 353	757	86	6 196
Ensemble (y compris ESPÉ)		27 086	8 791	618	36 495
Répartition par cursus (%)		74,2	24,1	1,7	100,0
Évolution des effectifs 2017/2016 (%)		-0,4	4,4	-14,8	0,4

© SIES

2 Étudiants et nouveaux entrants dans les universités d'outre mer

		2016-2017				2017-2018			
		Total		Nouveaux entrants		Total		Nouveaux entrants	
		Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Antilles	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	2 745	64,2	842	61,9	2 610	64,4	853	63,2
	Lettres, sciences humaines, langues	1 938	73,5	420	74,3	2 126	74,8	436	73,6
	Sciences	2 038	52,6	589	52,5	1 981	50,7	547	45,3
	Staps	700	23,7	268	20,1	712	24,9	254	21,3
	Santé	2 136	65,1	665	74,9	2 236	65,9	764	74,1
	DUT	434	54,4	169	53,3	451	60,8	213	62,9
	Total	9 991	60,6	2 953	60,4	10 116	61,3	3 067	60,7
Guyane	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	877	60,8	335	62,1	1 088	60,8	440	61,4
	Lettres, sciences humaines, langues	1 064	75,1	246	71,5	745	73,3	199	68,3
	Sciences	483	47,6	171	49,1	485	44,1	173	34,7
	Staps	31	32,3	19	31,6	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
	Santé	68	69,1	52	67,3	79	79,7	60	80,0
	DUT	177	50,8	83	49,4	182	45,6	75	41,3
	Total	2 700	63,3	906	60,7	2 580	60,7	947	57,6
La Réunion	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	4 389	63,6	1 493	63,4	4 045	63,0	1 209	61,4
	Lettres, sciences humaines, langues	3 534	70,7	1 117	71,8	3 612	71,8	1 156	72,8
	Sciences	2 471	36,6	796	33,8	2 428	37,9	714	37,0
	Staps	1 058	25,2	457	23,9	1 195	27,4	517	25,7
	Santé	1 469	66,6	541	68,0	1 695	66,0	551	70,4
	DUT	551	53,9	269	53,5	579	52,7	284	47,9
	Total	13 472	57,4	4 673	56,5	13 554	57,7	4 431	56,5
Mayotte	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	519	70,1	149	69,8	507	68,0	139	68,3
	Lettres, sciences humaines, langues	374	74,1	126	68,3	361	72,3	116	70,7
	Sciences	155	55,5	65	56,9	159	55,3	47	61,7
	Total	1 048	69,4	340	66,8	1 027	67,6	302	68,2
Total DOM (y compris ESPÉ)		30 010	61,3	8 872	58,6	30 299	61,6	8 747	58,5
Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	794	64,5	251	63,3	833	67,0	264	68,6
	Lettres, sciences humaines, langues	863	66,5	223	66,4	1 173	70,6	269	74,3
	Sciences	690	44,3	236	41,9	756	43,1	277	41,9
	Santé	67	65,7			72	65,3		
	DUT	128	58,6	66	65,2	126	57,1	60	56,7
	Total	2 542	59,4	776	57,9	2 960	61,9	870	61,0
Polynésie Française	Droit, sciences politiques, sciences éco., AES	1 368	66,0	274	66,1	1 216	68,0	234	70,1
	Lettres, sciences humaines, langues	958	73,8	219	73,1	949	74,6	260	74,2
	Sciences	494	45,1	142	47,9	470	41,7	161	36,0
	Santé	124	71,8	75	72,0	132	68,2	80	65,0
	DUT	579	57,9			579	57,9		
	Total	2 944	65,3	710	65,2	2 767	65,8	735	63,5
Total COM + Nouvelle-Calédonie (y compris ESPÉ)		6 331	64,4	1 502	61,7	6 196	64,4	1 605	62,2
Ensemble (y compris ESPÉ)		36 341	61,9	10 374	59,1	36 495	62,0	10 352	59,1

© SIES

A LA SESSION 2017, 40 700 diplômes de l'enseignement secondaire (y compris diplômes agricoles) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer (DOM) : 14 900 au niveau V (CAP et BEP essentiellement), 25 800 au niveau IV (presque exclusivement des baccalauréats) (1). Le nombre de diplômes délivrés est en hausse par rapport à 2016 (39 300 lauréats à la session 2016).

Au niveau V, le taux de réussite global est de 80,6%, en hausse à la session précédente (+0,4 point). De manière générale, les taux de réussite dans les DOM sont inférieurs à ceux de France métropolitaine, même si les écarts ont tendance à se resserrer. Avec un taux de réussite de 80,6% pour le CAP comme pour le BEP (voir « Définitions »), les écarts de réussite avec la France métropolitaine sont respectivement de -2,9 et -2,5 points.

25 300 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2017 dans les DOM. Le taux de réussite s'élève ainsi à 84,3%, inférieur de 3,7 points à celui observé en France métropolitaine. L'écart de réussite en défaveur des départements d'outre-mer varie de 7,4 points en série technologique à 1,6 point en série générale.

3 700 BTS ont été délivrés en 2017 dans les DOM (dont 90 BTS agricoles). Le taux de réussite de 65,0% reste nettement inférieur à celui de France métropolitaine (-10,5 points) (2).

À la session 2016, dans les cinq universités d'outre-mer et le CUFR de Mayotte, 3 300 licences et 1 500 masters ont été délivrés (soit +12,8% et +8,1% respectivement par rapport à la session 2015) (3). 89 thèses ont été soutenues contre 81 à la session 2015. 424 diplômes universitaires de technologie (DUT) ont été délivrés (un léger renversement de tendance : +51 par rapport à 2015).

Trois écoles de commerce ont délivré 126 diplômes (y compris en Nouvelle-Calédonie), et une école d'ingénieurs universitaire en a délivré 46.

DÉFINITIONS

POPULATION CONCERNÉE - Ensemble des candidats, quel que soit leur statut (scolaire, apprenti, individuel, en formation continue, en enseignement à distance).

Taux de réussite - Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présents.

CAP (A) - Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BEP (A) - Brevet d'études professionnelles (agricoles). L'ensemble des BEP délivrés sont des certifications intermédiaires obtenues dans le cadre de la préparation au baccalauréat professionnel en trois ans (réforme de la voie professionnelle).

BP - Brevet professionnel.

MC - Mention complémentaire.

BTS (A) - Brevet de technicien supérieur (agricole).

DCG, DSCG - Diplôme de comptabilité et gestion, diplôme supérieur de comptabilité et gestion.

DEUST - Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.

AES - Filière administrative, économique et sociale.

STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP et MESRI-SIES

- (1) Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 4 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels, enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- (2) Système d'information (SI) Ocean, enquête n° 24 sur les résultats aux examens technologiques et professionnels de l'enseignement supérieur, SI du ministère en charge de l'agriculture.

- (3) Système d'information SISE.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Notes d'Information : 17.08 ; 16.08 ; 14.17 ; 13.05 ; 13.02.

1 Les diplômes de l'enseignement secondaire dans les DOM, session 2017.

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
CAP/CAPA	1 410	77,4	1 165	75,7	1 100	79,5	1 018	88,5	3 125	82,0	7 818	80,6
BEP/BEPA (1)	1 501	83,3	887	67,6	1 052	79,3	845	80,4	2 616	85,2	6 901	80,6
MC niveau V	30	81,1	7	100,0	64	79,0	12	92,3	103	81,1	216	81,5
Total niveau V	2 941	80,4	2 059	72,0	2 216	79,4	1 875	84,7	5 844	83,4	14 935	80,6
Baccalauréat général	2 518	93,0	1 020	88,4	1 965	87,8	1 090	72,3	4 700	92,7	11 293	89,1
Baccalauréat technologique	1 174	94,5	600	83,4	967	91,1	871	62,2	2 502	85,9	6 114	83,4
Baccalauréat professionnel	1 790	83,7	1 015	71,3	1 416	82,0	790	72,9	2 903	79,6	7 914	79,0
Total baccalauréat	5 482	90,0	2 635	79,9	4 348	86,5	2 751	68,9	10 105	86,9	25 321	84,3
Brevet professionnel (BP)	55	60,4	12	31,6	54	64,3	1	17	205	71,7	327	64,8
MC niveau IV	25	100,0	16	76,2	24	92,3	–	–	51	82,3	116	86,6
Total niveau IV	5 562	89,7	2 663	79,4	4 426	86,2	2 752	68,9	10 361	86,5	25 764	84,0
<i>dont niveau IV professionnel</i>	<i>1 870</i>	<i>83,0</i>	<i>1 043</i>	<i>70,3</i>	<i>1 494</i>	<i>81,3</i>	<i>791</i>	<i>72,6</i>	<i>3 159</i>	<i>79,1</i>	<i>8 357</i>	<i>78,4</i>

1. L'ensemble des BEP délivrés en 2017 sont des certifications intermédiaires obtenues en cours de préparation d'un baccalauréat professionnel en 3 ans.

© SIES

2 Les BTS et diplômes de comptabilité et gestion dans les DOM, session 2017.

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Mayotte		La Réunion		Total	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)										
BTS/BTSA	939	65,5	248	58,6	932	63,9	100	33,6	1 520	70,9	3 739	65,0
DCG et DSCG	28	36,7	1	9,1	23	25,3	–	–	75	42,6	127	35,9

© SIES

3 Les diplômes délivrés par les universités en 2016 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

		DEUG (1), Deust	Licences LMD, licences pro.	Maîtrises (1)	Masters profes- sionnels	Masters recherche	Masters indiffé- renciés	Doctorats	DUT	Total
DOM	Droit, sciences politiques	140	340	146	67	11	64	7		775
	Sciences économiques, AES	188	673	162	7		204	4	177	1 415
	Lettres, langues, sciences humaines	275	846	855	13	39	798	14	56	3 005
	Sciences	205	616	120		38	71	51	161	1 262
	Staps		146	19		9	5	4		183
	Total DOM	808	2 621	1 302	87	97	1 142	80	394	6 640
COM et Nouvelle- Calédonie	Droit, sciences politiques	79	138	35		12	13			277
	Sciences économiques, AES	139	174	28			15	1	30	387
	Lettres, langues, sciences humaines	119	187	19			88			413
	Sciences	121	199			8	12	8		348
	Total COM et Nouvelle-Calédonie	458	698	82		20	128	9	30	1 425
Total		1 266	3 319	1 384	87	117	1 270	89	424	8 065

1. Il s'agit de diplômes intermédiaires (voir « Définitions » en 8.20).

© SIES

DANS LES DOM, avec 30 000 candidats et 25 300 admis, le taux de réussite au baccalauréat 2017 est de 84,3% (1). Il est inférieur de 3,7 points à celui de la France métropolitaine, et l'écart dépasse 7 points dans la voie technologique.

Au sein des DOM, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion ont les taux de réussite au baccalauréat les plus élevés, supérieurs à 86%. Le taux atteint même 90% en Guadeloupe. En Guadeloupe et en Martinique, ce sont les candidats de la voie technologique qui réussissent le mieux. À La Réunion, la réussite est plus élevée dans la voie générale que dans les voies technologique et professionnelle.

Les taux de réussite de la Guyane et de Mayotte sont plus faibles. Dans les voies générale et technologique, ceux de la Guyane sont proches de la moyenne des DOM. L'écart de réussite entre ces deux académies augmente à la session 2017. Le taux augmente de 2,2 points par rapport à 2016 en Guyane (2). La voie professionnelle progresse plus que les voies générale et technologique (+3,9 points contre respectivement +0,6 et +2,5 points). Il diminue de 2,5 points dans le même temps à Mayotte du fait des trois voies.

Les filles réussissent en général mieux que les garçons, quelle que soit la voie. Dans la voie générale à Mayotte, les filles réussissent nettement mieux que les garçons. L'écart est plus réduit dans les autres DOM. Aux Antilles et à La Réunion, l'écart en faveur des filles est le plus important dans la voie professionnelle.

LES TROIS VOIES OU FILIÈRES DU BACCALAURÉAT

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.

LE BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.

- ST12D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, en remplacement de la série STI hors spécialité « Arts appliqués » depuis la session 2013.
- STL : Sciences et technologies de laboratoire.
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007, puis STG depuis la session 2014.
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués, en remplacement de la spécialité « Arts appliqués » de la série STI depuis la session 2013.
- TMD : Techniques de la musique et de la danse.
- Hôtellerie.

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième.

La voie professionnelle est composée de spécialités de la production et de spécialités des services.

Depuis la session 2009, les candidats ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

TAUX DE RÉUSSITE - Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve. Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

SOURCES

- MEN-MESRI-DEPP, Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- MAA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'Information* : 18.03 ; 17.05 ; 16.07 ; 15.08 ; 14.06 (baccalauréat, résultats définitifs).

EN 2017-2018, DANS LES DOM, 56 100 personnes sont en activité dans les secteurs public et privé au titre du ministère de l'Éducation nationale (1). Les trois quarts de ces agents ont pour mission l'enseignement d'élèves. Au sein de ceux-ci, 57,0% exercent dans le second degré, soit la même part qu'en métropole.

Dans le secteur public, les enseignants des DOM sont âgés en moyenne de 42,1 ans dans le premier degré et 44,5 ans dans le second degré; ils sont plus âgés qu'en métropole (2). Les enseignants de Guyane et de Mayotte sont en moyenne plus jeunes. Les femmes sont majoritaires, mais leur proportion est moins élevée qu'en métropole. Comme en métropole, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (74,5%) que dans le second degré (52,6%). La Guadeloupe et la Martinique sont les départements les plus féminisés. À l'inverse, à Mayotte, les hommes sont plus nombreux. Le temps partiel ou incomplet (le temps partiel non choisi ne concerne que les contractuels) est peu fréquent parmi les enseignants du secteur public. L'ampleur du recours aux non-titulaires est très variable : la part des contractuels est beaucoup plus élevée à Mayotte (43,4% des enseignants du second degré, 23,2% de ceux du premier degré) et en Guyane (respectivement 32,6% et 11,4%). Dans les autres DOM, la proportion de non-titulaires est équivalente à celle observée en métropole.

Le secteur privé sous contrat (hors Mayotte) comptabilise 2 800 agents ayant pour mission l'enseignement : 1 100 dans le premier degré et 1 700 dans le second degré. La part du secteur privé sous contrat est beaucoup plus faible qu'en métropole. Le temps partiel ou incomplet est moins fréquent dans les DOM qu'en métropole. Par contre, la part des non-titulaires est beaucoup plus élevée qu'en métropole, avec des différences entre niveaux d'enseignement et entre DOM : plus d'un quart des enseignants du premier degré privé sont non-titulaires en Guyane et en Martinique, contre respectivement 18,6% et 17,7% en Guadeloupe et à La Réunion. Dans le second degré privé, la moitié des enseignants de Guyane sont non-titulaires, contre 20,9% à 31,0% des enseignants des autres DOM.

Les DOM comptent également 13 900 personnels non-enseignants. Les missions de non-enseignement renvoient à des domaines très diversifiés : inspection, direction d'établissement, information, orientation, éducation, administration et santé.

RÉPARTITION DES PERSONNELS SELON LEUR MISSION

La mission correspond à l'activité majoritairement pratiquée au cours de l'année scolaire par l'agent. Elle est définie pour chaque agent au vu de ses différentes affectations. On appelle mission d'enseignement l'ensemble des missions où la personne passe la majorité de son temps à transmettre le programme à des élèves.

LES MISSIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LE PREMIER DEGRÉ

- Enseignement en classe préélémentaire (respectivement élémentaire) : personnel chargé, pour l'ensemble de l'année scolaire, d'enseigner dans une classe préélémentaire (respectivement élémentaire).
- Direction d'école (partielle ou totale) : personnel chargé de la direction d'une école maternelle, élémentaire ou primaire. Fréquemment, il est également chargé d'enseigner dans une classe du premier degré.
- Remplacement : personnel mobilisé ou mobilisable pour remplacer un enseignant absent sur une durée inférieure à l'année. Outre des titulaires en zone de remplacement, sont en mission remplacement des contractuels affectés en cours d'année scolaire ou affectés en septembre pour quelques mois seulement.
- Besoins spécifiques : personnel chargé d'enseigner dans des conditions particulières (enseignant mobile pour élèves en difficultés, enseignant chargé de classes pour enfants handicapés, etc.)

LES MISSIONS D'ENSEIGNEMENT DANS LE SECOND DEGRÉ

- Enseignement sur classes attitrées : personnel chargé de cours pour l'ensemble de l'année scolaire, soit sur des classes attitrées (y compris Segpa, STS, CPGE), soit pour des ateliers (arts plastiques, langues, etc.).
- Remplacement : personnel mobilisé ou mobilisable pour remplacer un enseignant absent sur une durée inférieure à l'année.
- Documentation : personnel chargé du centre de documentation d'un établissement scolaire.
- Besoins spécifiques : personnel chargé d'enseigner dans des conditions particulières (enseignant chargé à l'année de classes pour enfants handicapés (ULIS, EREA), enseignant à des adultes en formation continue des adultes, etc.).

LES AUTRES MISSIONS - Cette catégorie regroupe tout le personnel ayant une mission qui ne consiste pas à enseigner : animation pédagogique, direction d'un établissement du second degré, vie scolaire, inspection, etc.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Base statistique des agents (BSA) 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bilan social 2016-2017, volume 1. Enseignement scolaire.*

1 Les personnels dans les DOM selon leur mission en 2017-2018

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Ensemble DOM	France métropolitaine
Enseignement d'élèves du premier degré public	2 699	2 727	2 423	2 678	6 519	17 046	317 663
Enseignement en classe préélémentaire	626	692	417	579	1 748	4 062	76 282
Enseignement en classe élémentaire	1 129	1 204	1 121	1 447	2 934	7 835	137 445
Direction d'école (partielle ou totale)	292	164	228	185	500	1 369	43 795
Remplacement	374	312	365	313	813	2 177	37 297
Besoins spécifiques	278	355	292	154	524	1 603	22 844
Enseignement d'élèves du second degré public	4 076	3 137	3 278	2 862	8 957	22 310	379 978
Enseignement sur classes attirées	3 554	2 244	2 786	2 813	7 964	19 361	332 134
Remplacement	376	788	383		761	2 308	32 947
Documentation	78	54	78	35	138	383	9 279
Besoins spécifiques	68	51	31	14	94	258	5 618
Total enseignement d'élèves du secteur public	6 775	5 864	5 701	5 540	15 476	39 356	697 641
Enseignement d'élèves du premier degré privé	263	148	238		441	1 090	45 354
Enseignement en classe préélémentaire	65	38	27		121	251	10 656
Enseignement en classe élémentaire	154	92	108		249	603	24 406
Direction d'école (partielle ou totale)	5	4	4		12	25	3 733
Remplacement	10	6	14		25	55	3 024
Besoins spécifiques	29	8	85		34	156	3 535
Enseignement d'élèves du second degré privé	463	221	426		599	1 709	96 266
Enseignement sur classes attirées	437	210	407		560	1 614	89 706
Remplacement	22	5	15		25	67	3 706
Documentation	4	6	4		13	27	2 427
Besoins spécifiques					1	1	427
Total enseignement d'élèves du secteur privé (1)	726	369	664		1 040	2 799	141 620
Autres missions (non-enseignement)	2 499	2 145	2 292	1 617	5 352	13 905	237 398
Ensemble des personnels	10 000	8 378	8 657	7 157	21 868	56 060	1 076 659

► **Champ** : DOM (hors Mayotte pour le privé), ensemble des agents payés par le MEN, en activité et ayant une affectation au 30 novembre 2017.

© DEPP

1. Uniquement enseignants du secteur privé sous contrat, ceux du secteur privé hors contrats ne sont pas payés par le MEN.

Lecture : parmi les 10 000 agents affectés en Guadeloupe, 626 ont pour mission l'enseignement en classe préélémentaire dans le secteur public.

2 Caractéristiques des personnels enseignants dans les DOM par mission en 2017-2018

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	Ensemble DOM	France métropolitaine
Enseignement d'élèves du premier degré public							
Âge moyen	44,5	39,4	44,4	39,6	42,3	42,1	41,8
Part des femmes (%)	82,1	77,3	84,2	52,7	75,5	74,5	84,8
Part du temps partiel (%) (1)	3,2	1,8	2,3	0,3	6,4	3,6	12,5
Part des non-titulaires (%)	0,6	11,4	0,0	23,2	0,0	5,6	0,5
Enseignement d'élèves du second degré public							
Âge moyen	46,2	41,4	46,8	42,0	44,8	44,5	43,6
Part des femmes (%)	58,2	48,3	62,3	39,4	52,2	52,6	59,1
Part du temps partiel (%)	5,8	2,4	4,4	2,8	6,9	5,2	10,2
Part des non-titulaires (%)	11,1	32,6	10,4	43,4	11,2	18,2	9,1
Enseignement d'élèves du premier degré privé (2)							
Âge moyen	46,4	41,6	48,2		43,3	44,9	43,2
Part des femmes (%)	90,1	85,1	86,6		90,9	89,0	91,6
Part du temps partiel (%)	6,1	12,2	5,5		8,2	7,6	18,1
Part des non-titulaires (%)	18,6	27,7	26,5		17,7	21,2	13,9
Enseignement d'élèves du second degré privé (2)							
Âge moyen	48,0	42,0	47,0		44,3	45,7	45,2
Part des femmes (%)	59,2	56,6	66,4		59,4	60,7	66,3
Part du temps partiel (%)	22,7	15,4	18,5		20,7	20,0	22,7
Part des non-titulaires (%)	26,1	50,2	31,0		20,9	28,6	20,6

► **Champ** : DOM (hors Mayotte pour le privé), ensemble des agents payés par le MEN, en activité et ayant une affectation au 30 novembre 2017.

© DEPP

1. Il regroupe le temps partiel à l'initiative de l'agent, et le temps incomplet (à l'initiative de l'administration, un agent contractuel peut se voir attribuer un temps de travail inférieur à un temps plein).

2. Uniquement enseignants du secteur privé sous contrat, ceux du secteur privé hors contrats ne sont pas payés par le MEN.

Lecture : en Guadeloupe, les agents ayant pour mission l'enseignement d'élèves du premier degré public ont en moyenne 44,5 ans et sont des femmes à 82,1 %.

A LA RENTRÉE 2017, 20 300 enseignants exercent dans le second degré public des DOM : la moitié est en charge d'une formation en collège (y compris Segpa), 23 % assure une formation générale ou technologique en lycée et 21 % une formation professionnelle en lycée (1).

La féminisation des corps enseignants dans les DOM est plus faible qu'en France métropolitaine : 51,7 % en moyenne, contre 58,2 % en France métropolitaine. Cette moindre féminisation est constatée dans tous les niveaux de formation, mais le différentiel est particulièrement important dans les formations en collège (avec un taux de féminisation de 63,7 % en métropole contre 55,0 % dans les DOM). Cette féminisation dans les DOM cache cependant une grande hétérogénéité entre les différents départements : la Guadeloupe et la Martinique ont des taux comparables à ceux de la métropole (61,7 % pour la Martinique et 57,2 % pour la Guadeloupe), tandis que la Guyane et Mayotte comptent respectivement 46,9 % et 39,0 % de femmes parmi leurs enseignants (2). Le temps partiel est également moins fréquent dans les DOM : il concerne 3,5 % des titulaires contre 8,6 % en France métropolitaine.

Tous niveaux de formation confondus, 15,0 % des enseignants ne sont pas titulaires dans les DOM contre 6,4 % en France métropolitaine. L'écart est, là aussi, particulièrement marqué dans les formations en collège avec un taux d'enseignants non titulaires de 19,9 % dans les DOM contre 5,9 % en métropole. Il l'est dans une moindre mesure dans les formations générales et technologiques en lycée (10,0 % d'enseignants non titulaires dans les DOM contre 5,0 % en métropole). En revanche, la répartition entre titulaires et non-titulaires est proche pour les autres niveaux de formation entre la métropole et les DOM. La part des non-titulaires parmi les enseignants est très différente selon les différents départements. Ces taux sont un peu plus élevés par rapport aux départements métropolitains pour la Guadeloupe (8,4 %), la Martinique (7,4 %) et La Réunion (6,7 %), mais beaucoup plus importants pour la Guyane (29,8 %) et Mayotte (41,8 %).

Le ratio global d'heures par élève (H/E) est de 1,43 dans les DOM contre 1,35 en France métropolitaine (3). Il est de 1,18 heure par élève à Mayotte alors qu'il est de 1,53 heure par élève en Martinique.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur (E/S) est de 20,9 dans les DOM contre 21,7 en France métropolitaine et varie de 19,2 en Guyane à 23,7 à Mayotte. Concernant Mayotte, ceci s'explique par une surreprésentation des formations en collège et des formations générales et technologiques en lycée, qui ont un E/S plus élevé que les autres niveaux de formation, dans l'académie de Mayotte (82,1 % parmi les formations assurées contre 73,3 % pour l'ensemble DOM et 76,4 % pour la France entière).

HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR ÉLÈVE : H/E - Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement délivrées par des enseignants à un niveau de formation donné, au nombre d'élèves dans ce niveau de formation. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des structures dans lesquelles sont faits les enseignements.

NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR STRUCTURE (GROUPE OU DIVISION) : E/S - Moyenne des effectifs des structures (classes entières ou groupes) pondérée par le nombre d'heures d'enseignement assurées dans chaque structure. Il permet d'estimer le nombre d'élèves dont un professeur a la charge en moyenne pendant une heure de cours. Il est plus faible lorsque les élèves suivent les enseignements en petits groupes que lorsque les cours sont délivrés devant des classes entières. L'indicateur E/S est inférieur à la taille moyenne de la classe, qui rend compte du nombre d'élèves de la classe dans laquelle un élève suit un enseignement pendant une heure.

SOURCES

MEN-MESRI-DEPP, Bases relais

POUR EN SAVOIR PLUS

- Note d'Information : 15.38.

1 Répartition des enseignants du second degré public en charge d'élèves à l'année par corps selon le niveau de formation dans les DOM en 2017-2018 (1)

	Formations en collège y compris Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations générales et technologiques en lycée	CPGE	STS	Autres formations (3)	Total	Part des femmes (%)	Part à temps partiels (%)
Professeurs de chaire supérieure et agrégés	195	26	694	197	196	–	1 307	40,7	3,1
Certifiés et assimilés	7 028	209	3 469	7	557	6	11 277	54,4	4,0
Adjoints et chargés d'enseignement	34	10	ε	ε	–	–	48	35,4	–
PEGC	147	–	–	–	–	–	147	58,5	10,2
PLP	223	3 531	29	–	87	ε	3 871	48,0	2,1
Autres titulaires (2)	577	32	ε	–	ε	–	613	64,0	2,0
Total titulaires	8 204	3 809	4 199	204	841	8	17 263	52,2	3,5
Maîtres auxiliaires	34	8	9	–	ε	–	52	44,2	–
Professeurs contractuels	1 997	507	458	–	39	ε	3 003	48,8	–
Total non-titulaires	2 031	516	466	–	39	2	3 055	48,7	–
Ensemble	10 235	4 325	4 665	204	880	10	20 318	51,7	–
Part des femmes (%)	55,0	47,6	50,3	32,3	46,0	n.s.	51,7		
Part des non-titulaires (%)	19,9	11,9	10,0	–	4,5	n.s.	15,0		
Part des titulaires à temps partiel (%)	4,2	2,4	3,6	ε	1,6	n.s.	3,5		

1. Uniquement les enseignants en charge d'élèves à l'année. Les enseignants sont comptabilisés au prorata de leur enseignement dans chaque niveau de formation. © DEPP
2. Quasi exclusivement des enseignants du 1^{er} degré.
3. Cette catégorie regroupe principalement diverses préparations post-bac (hors STS et CPGE), mais aussi des formations complémentaires d'initiative locale ou de la mission générale d'insertion.
- Lecture :** 1 307 professeurs de chaire supérieure ou agrégés exercent dans les DOM. 40,7 % sont des femmes et 3,1 % travaillent à temps partiel. 55 % des enseignants qui assurent des formations en collège sont des femmes et 4,2 % des titulaires travaillent à temps partiel.

2 Répartition des enseignants du second degré public en charge d'élèves à l'année par département selon le niveau de formation dans les DOM en 2017-2018 (1)

	Formations en collège y compris Segpa	Formations professionnelles en lycée	Formations générales et technologiques en lycée	CPGE	STS	Autres formations (2)	Total	Part des femmes (%)	Part des non-titulaires (%)
Guadeloupe	1 748	744	940	61	171	ε	3 666	57,2	8,4
Guyane	1 602	672	510	14	69	6	2 872	46,9	29,8
Martinique	1 339	636	701	50	220	ε	2 948	61,7	7,4
Mayotte	1 610	443	604	ε	38	–	2 697	39,0	41,8
La Réunion	3 936	1 829	1 910	77	382	ε	8 135	51,5	6,7
Ensemble DOM	10 235	4 325	4 665	204	880	10	20 318	51,7	15,0

1. Uniquement les enseignants en charge d'élèves à l'année. Les enseignants sont comptabilisés au prorata de leur enseignement dans chaque niveau de formation. © DEPP
2. Cette catégorie regroupe principalement diverses préparations post-bac (hors STS et CPGE), mais aussi des formations complémentaires d'initiative locale ou de la mission générale d'insertion.
- Lecture :** 3 666 enseignants assurent des formations du second degré public dans l'académie de Guadeloupe. Parmi eux, 57,2 % sont des femmes et 8,4 % sont non-titulaires.

3 Indicateurs d'heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S) dans le second degré public dans les DOM en 2017-2018 (1)

Académies	Formations en collège		Formations en Segpa		Formations professionnelles en lycée		Formations générales et technologiques en lycée		Formations post-bac en lycée		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,26	23,3	2,27	12,6	2,22	16,1	1,49	22,4	1,74	19,3	1,51	20,9
Guyane	1,32	20,2	2,08	13,0	2,08	16,3	1,47	22,1	2,02	16,4	1,52	19,2
Martinique	1,28	22,0	2,55	11,7	2,20	15,0	1,41	24,5	1,88	18,5	1,53	20,3
Mayotte	1,03	25,3	2,14	12,5	1,88	18,1	1,16	26,1	1,56	19,9	1,18	23,7
La Réunion	1,21	22,7	2,11	14,1	2,25	15,7	1,34	23,5	1,77	19,1	1,45	20,7
Total	1,21	22,8	2,20	13,1	2,16	16,0	1,36	23,6	1,80	18,8	1,43	20,9
France métropolitaine	1,18	23,1	2,37	12,0	2,15	15,5	1,27	24,4	1,58	21,2	1,35	21,7

1. Heures/élève (H/E) et élèves/structure (E/S), voir « Définitions ». © DEPP